



# SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise



COUDES, le 11 Juin 2019

Monsieur Pascal PIGOT  
Président  
Mond'Arverne Communauté  
ZA le Pra de Serre  
63 960 VEYRE MONTON

Pour Information

SCFargus

Pour Instruction

J. Colin

**Objet :** modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de LE CREST

**Références :** PP/SCF/JC, suivit par Monsieur COLIN Johann

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transféré pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LE CREST et je vous en remercie.

Après analyse de ces documents, le SYNDICAT MIXTE DE L'EAU n'a aucune remarque à formuler sur cette révision.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,  
Jean Paul BACQUET